

Cote du document: EB 2016/LOT/P.17/Rev.1
Date: 3 décembre 2016
Distribution: Publique
Original: Français

F



Investir dans les populations rurales

Mémoire du Président

Proposition de don au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne à la République de Cabo Verde pour le Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Luyaku Loko Nsimpasi
Chargé de programme de pays
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +221 33 859 67 57
courriel: l.nsimpasi@ifad.org

Lucia Di Troia
Chargée d'appui au programme de pays
téléphone: +221 33 859 67 60
courriel: l.ditroia@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne en faveur de la République de Cabo Verde pour le Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales, telle qu'elle figure au paragraphe 35.

Proposition de don au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne à la République de Cabo Verde pour le Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. D'une superficie totale de 4 033 km², le Cabo Verde est un archipel de dix îles (dont neuf habitées), essentiellement d'origine volcanique, situé au large des côtes de l'Afrique occidentale. En 2014, la population résidente était estimée à 513 906 habitants et la diaspora capverdienne à environ 800 000 personnes. En 2010, 38,2% de la population vivait en milieu rural.
2. Malgré sa petite taille, son isolement, le manque de ressources naturelles et l'aridité, le pays affichait en 2014 un PIB de 3 641 USD, grâce à une bonne gouvernance, une croissance remarquable désormais axée sur les services, avec en tête le secteur du tourisme, et des transferts d'argent des émigrés représentant presque 10% du PIB. La part des services dans le PIB représente 74,7%, celle de l'industrie, tirée par la construction, 16,6% et celle de l'agriculture, en régression depuis une décennie, 7,8%.
3. La pauvreté reste un problème structurel, causé principalement par la faiblesse des ressources naturelles, les conditions climatiques arides et l'étroitesse de la base économique. La prévalence de la pauvreté est en moyenne de 26,6% mais atteint 44,3% dans les zones rurales. Le Cabo Verde est classé au 122^e rang sur 155 pour l'indice de développement humain.
4. L'insécurité alimentaire touche 20% des ménages, dont 7,2% gravement. Environ 14% des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique, 3,4% de malnutrition aiguë et 3,4% d'insuffisance pondérale, soit des taux plutôt faibles selon les normes de l'Organisation mondiale de la santé. Les prévalences sont plus élevées en milieu rural. L'accès limité à l'eau d'irrigation est la principale cause de vulnérabilité des petites exploitations agricoles.

B. Justification, performance du programme et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

5. D'une durée de six ans, le Programme de promotion des opportunités socioéconomiques rurales (POSER), approuvé par le Conseil d'administration du FIDA en septembre 2012, est entré en vigueur le 11 février 2013 et doit s'achever le 31 mars 2019. L'objectif général du programme est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales pauvres. Plus spécifiquement, il s'agit de contribuer à l'accroissement des revenus des populations en favorisant la création d'opportunités économiques inclusives et

durables dans les zones rurales afin de promouvoir l'emploi à long terme pour les ruraux pauvres (en particulier les femmes et les jeunes).

6. Le Cabo Verde a sollicité en faveur du POSER l'octroi d'un financement additionnel de 4 millions d'USD au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), afin de renforcer et compléter les interventions du programme dans le domaine de la mobilisation efficiente de l'eau agricole et la gestion durable des bassins versants, et d'accroître ainsi l'impact du POSER en matière de résilience au changement climatique, dans un contexte de vulnérabilité climatique accrue. En effet, le POSER intervient selon une approche dictée par la demande en appuyant la réalisation de microprojets individuels qui sont rarement de nature structurante. Les interventions du POSER-Climat (POSER-C), financées par les fonds ASAP, seront mises en œuvre sur la base d'une approche bassins versants qui constitue un complément indispensable pour que le POSER atteigne durablement et largement ses objectifs d'amélioration de la sécurité alimentaire. Sous réserve de l'approbation par le Conseil d'administration, le financement ASAP aura une durée de quatre ans, avec une date d'achèvement en 2021, qui sera donc postérieure à la date d'achèvement du POSER.
7. Les investissements du gouvernement ont beaucoup porté sur l'exploitation des nappes souterraines et, plus récemment, sur la création de retenues pour les eaux superficielles et l'amélioration de l'efficacité des techniques d'irrigation, dont la promotion de techniques de micro-irrigation. En dépit de ces initiatives, l'accès et l'approvisionnement en eau des ménages, en particulier dans les zones rurales, restent encore insuffisants.
8. Les nappes souterraines exploitables durablement et avec efficacité économique ont, dans la plupart des cas, atteint leurs limites et ne permettent pas d'étendre de manière significative les superficies exploitées. Cependant, une grande partie des eaux pluviales ne sont pas captées et s'écoulent directement vers la mer, emportant une partie des sols et des éléments fertilisants; d'où la nécessité d'investir également dans le captage et la gestion efficiente des eaux pluviales.
9. La performance du POSER est globalement satisfaisante. Le programme a touché 10 270 personnes et a permis de financer 327 microprojets, dont 292 dans les domaines de l'agriculture, du petit élevage, de la pêche et de la transformation des produits agricoles et 35 dans le domaine social en matière d'eau, d'assainissement, d'éducation et de logement. Environ 50% des bénéficiaires du programme sont des femmes. Les jeunes et les femmes bénéficiaires de microprojets économiques représentent 44% et 33%, respectivement. Le programme a permis d'améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire des populations rurales.
10. Des investissements plus structurants, consommateurs des ressources prévus dans le POSER-C, et le renforcement des capacités de l'équipe de coordination et des partenaires d'exécution amélioreront le taux de décaissement. De plus, pour assurer un démarrage rapide des activités, une assistance technique internationale sera mobilisée afin d'appuyer l'équipe en place dans les domaines de la planification, de la programmation, de la préparation des dossiers techniques des travaux d'aménagement des bassins versants et de mobilisation des eaux agricoles.

C. Alignement sur les priorités du gouvernement et sur la Note de stratégie de pays

11. Le programme s'inscrit dans le droit fil du cadre stratégique national:
 - i) le Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DECRP-III); ii) le Programme national d'investissement agricole (PNIA);
 - iii) le Programme d'action nationale pour l'adaptation au changement climatique (PANA); iv) la Contribution nationale prévue déterminée (CPDN) et le Plan d'action

national pour la gestion intégrée des ressources hydriques (PAGIRA). Il répond aux priorités du gouvernement en matière d'adaptation des systèmes agrosylvopastoraux aux effets du changement climatique et d'amélioration de la gestion des ressources en eaux du pays.

12. Le POSER-C est également en ligne avec le programme de pays du FIDA, tel que défini dans la Note de stratégie de pays 2016-2018, dont l'objectif global est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et les conditions de vie des ménages ruraux pauvres. Cet objectif s'articule autour de deux objectifs stratégiques complémentaires:
 - Objectif stratégique 1: les ressources naturelles sont mobilisées et gérées de façon durable et résiliente au changement climatique.
 - Objectif stratégique 2: des systèmes de production et des opportunités économiques performants et durables sont adoptés à grande échelle par les ménages ruraux pauvres.

II. Description du programme

A. Zone d'intervention et groupe cible

13. Les activités du POSER C seront surtout concentrées sur quatre îles, ciblées par le POSER, qui sont les plus touchées par le changement climatique: Brava, Fogo, Santiago et São Nicolau. Plus spécifiquement, le POSER-C interviendra dans 10 localités/bassins versants: un à Brava, deux à Fogo, quatre à Santiago et trois à São Nicolau.
14. Les bénéficiaires du programme sont les petites exploitations familiales agricoles de ces zones, en veillant à l'inclusion des ménages les plus vulnérables, en particulier les jeunes et des femmes, sur la base de la stratégie de ciblage du POSER. Le programme touchera directement 1 215 ménages, soit environ 6 075 personnes, qui bénéficieront des aménagements hydro-agricoles et de protection des bassins versants.

B. Composantes

15. Le POSER-C sera complètement intégré au POSER et s'articulera autour de trois composantes correspondant à celles du POSER: i) fonds de financement des programmes régionaux de lutte contre la pauvreté (PRLP); ii) appui institutionnel pour l'adaptation de l'agriculture paysanne au changement climatique; et iii) coordination et suivi-évaluation (S&E).
16. La gestion du programme reposera sur le même modèle et sur les structures mises en place dans le cadre du POSER. Elle sera assurée par: l'Unité de coordination du POSER (UCP), les Commissions régionales des partenaires (CRP) et les Associations communautaires de développement (ACD). L'UCP sera renforcée grâce au recrutement de personnel supplémentaire afin de faciliter la gestion des activités additionnelles et complémentaires: i) un spécialiste aménagement et conservation des sols; ii) un expert en système d'information géographique (SIG), S&E et gestion des savoirs; et iii) un comptable. Comme pour le POSER, le programme sera placé sous l'égide du Ministère de la famille et de l'inclusion sociale, mais avec une forte implication du Ministère en charge de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement.
17. Composante 1. Fonds de financement des programmes régionaux de lutte contre la pauvreté (PRLP)

Sous-composante 1.1. Intégration de l'adaptation au changement climatique dans les PRLP. Les activités prévues dans ce volet porteront sur: i) la réalisation d'ateliers participatifs de révision des PRLP, avec un objectif de neuf PRLP climato-intelligents, accompagnés des formations nécessaires des

CRP/ACD; et ii) la mise en place d'un SIG et la cartographie digitale des bassins versants, étroitement associés aux PRLP.

Sous-composante 1.2. Valorisation et utilisation efficiente de l'eau à usage agricole. Sur la base des priorités établies dans les PRLP, le projet financera: i) l'installation du réseau secondaire de distribution de l'eau pour le périmètre irrigué de 30 hectares en aval du barrage de Figuera Gorda; ii) l'équipement de huit nouveaux forages avec un système de pompage à énergie solaire; iii) la réalisation de sept nouveaux réservoirs d'une capacité de 500 m³; iv) la réalisation de huit réseaux de distribution d'eau en aval des forages, permettant d'irriguer au goutte-à-goutte une superficie totale de 48 hectares; v) la construction d'un réservoir de collecte des eaux pluviales de 1 000 m³ en zone d'altitude à Fogo (Santa Catarina) pour l'abreuvement du cheptel caprin; et vi) la réalisation de 12 sessions de formation, regroupant chacune 20 personnes.

Sous-composante 1.3. Amélioration de l'infiltration des eaux et protection des bassins versants. Afin de protéger les bassins versants contre l'érosion, de faciliter l'infiltration de l'eau et d'améliorer la productivité fourragère, le projet appuiera: i) les études et l'élaboration de 10 plans d'installation des ouvrages de conservation des eaux et des sols (CES) dans les bassins ciblés; ii) l'aménagement de 850 hectares de bassins versants contre l'érosion et l'amélioration de l'infiltration des eaux; iii) l'installation de quatre digues de correction torrentielle ou d'infiltration; iv) la réalisation de 48 sessions de formation sur la gestion des aménagements, la gestion de l'érosion à la parcelle à travers des techniques climato-intelligentes et l'amélioration de la gestion du fourrage, regroupant 840 bénéficiaires.

18. Composante 2. Appui institutionnel pour l'adaptation de l'agriculture paysanne au changement climatique

Sous-composante 2.1. Renforcement de l'information agrométéorologique. Le programme, en partenariat avec l'Institut national de la météorologie et de la géophysique (INMG), appuiera l'acquisition et l'installation de quatre stations agroclimatiques automatiques pour renforcer le réseau national très déficitaire, en priorité dans les îles de Brava, Fogo et São Nicolau.

Sous-composante 2.2. Concertation sur les politiques de gestion de l'eau agricole. En collaboration avec l'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement (ANAS) et les acteurs clés, les activités suivantes seront conduites dans le cadre du programme: i) une analyse institutionnelle sur la gestion de l'eau agricole; ii) une étude sur l'incidence économique de l'eau en agriculture (coûts de fourniture de l'eau et modalités de fixation de la redevance pour un service de l'eau efficace); iii) un appui à l'ANAS dans le domaine de la concertation sur les politiques de gestion et de tarification de l'eau agricole au Cabo Verde; et iv) le suivi du niveau et de la qualité de l'eau des nappes aquifères.

19. Composante 3. Coordination et suivi-évaluation du programme

Cette composante assurera: i) la coordination et la gestion administrative, technique et financière; ii) le S&E des activités et des résultats; iii) les relations avec les autorités concernées, le FIDA et les autres intervenants; et iv) la gestion des savoirs et la communication.

III. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

20. Modalités de gestion financière. Le POSER-C sera intégré au POSER et géré par l'UCP de ce dernier, qui sera responsable et rendra compte au gouvernement et au FIDA de l'utilisation des ressources, dans le respect de l'accord de financement. La gestion administrative et financière sera assurée par le Service administratif et financier de l'UCP, constitué: i) d'une responsable administrative

et financière; ii) d'une assistante chargée de la passation des marchés; et iii) de deux comptables. Sur le terrain, les gestionnaires et comptables, dépendant administrativement de chaque CRP, assureront la gestion des fonds mis à disposition au titre du POSER-C.

21. Le processus d'élaboration du programme de travail et budget annuel (PTBA) et du plan de passation des marchés du programme sera intégré à celui du POSER. Le manuel de procédures administratives et financières du POSER devra être actualisé en y intégrant les dispositions spécifiques liées au financement additionnel octroyé au titre de l'ASAP.
22. Le suivi des engagements et des réalisations financières ainsi que la préparation des demandes de retrait de fonds et des états financiers seront effectués avec le logiciel de gestion comptable et financière déjà utilisé par le POSER.
23. Audit externe. Un audit annuel externe des comptes du programme sera réalisé en même temps que celui du POSER, par le même cabinet d'audit externe, dans le respect des normes internationales en la matière. Les rapports d'audit seront transmis au FIDA au plus tard dans les six mois suivant la clôture de l'exercice fiscal.
24. Passation des marchés. La commande et la fourniture de travaux, biens et services devront être conformes aux directives du FIDA en matière de passation des marchés et aux dispositions du manuel de procédures administratives, financières et comptables du programme.

IV. Coût, financement et avantages du programme

25. Le coût total du POSER est de 25,5 millions d'USD, ainsi répartis:
11 millions d'USD du FIDA, 9,5 millions d'USD du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, 4 millions d'USD du gouvernement et 1 million d'USD des bénéficiaires.
26. Le coût total du financement additionnel (POSER-C), y inclus les imprévus physiques et financiers, est estimé à 4,95 millions d'USD. Le Fonds fiduciaire de l'ASAP, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité de gestionnaire, fournira un don au titre de l'ASAP d'environ 4 millions d'USD (équivalant approximativement à 2,9 millions DTS), couvrant 80,90% du coût total du programme. La contribution du gouvernement est estimée à 946 855 USD.
27. Le coût total du POSER-C, par composante, est le suivant:
 - Composante 1: fonds de financement des PRLP – 3,22 millions d'USD (80,48%)
 - Composante 2: appui institutionnel pour l'adaptation de l'agriculture paysanne au changement climatique – 281 178 USD (7,03%)
 - Composante 3: gestion et suivi-évaluation – 499 503 USD (12,49%)

Tableau 1

Coût du financement additionnel par composante et par source de financement

Composante	(en milliers d'USD)		Don		Emprunteur/		Total
			FIDA/ASAP		contrepartie		
	Montant	%	Montant	%	Montant		
1. Fonds de financement des PRLP	3 219 319	80,9	759 583	19,1	3 978 902		
2. Appui institutionnel pour l'adaptation de l'agriculture paysanne au changement climatique	281 178	79,0	74 761	21,0	355 939		
3. Gestion et suivi-évaluation	499 503	81,6	112 511	18,4	612 014		
Total	4 000 000	80,9	946 855	19,1	4 946 855		

28. Conformément à la conception du programme, les fonds seront alloués aux catégories de dépenses indiquées dans le tableau 2.

Tableau 2

Coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Don FIDA/ASAP		Emprunteur/ contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant
Dépenses d'investissement					
1. Équipements	994 428	72,9	369 664	27,1	1 364 092
2. Consultations	441 420	86,5	68 929	13,5	510 349
4. Travaux	1 884 939	82,4	402 234	17,6	2 287 173
5. Formation et ateliers	247 715	100			247 715
Dépenses de fonctionnement					
6. Salaires et indemnités	361 750	80	90 438	20,0	452 188
7. Entretien et fonctionnement	69 748	81,7	15 590	18,3	85 338
Total	4 000 000	80,9	946 855	19,1	4 946 855

29. Les financements actuels du FIDA et du Fonds fiduciaire espagnol se répartissent comme suit:

Catégorie	Prêt FIDA	Prêt Fonds fiduciaire espagnol	Prêt FIDA
	L-I--876- Montant en DTS	L-E--13- Montant en EUR	L-I--876-A Montant en DTS
1. Fonds PRLP	1 680 000	2 880 000	1 220 000
2. Prestation de services	1 140 000	1 900 000	820 000
3. Personnel	420 000	710 000	310 000
4. Fonctionnement	550 000	900 000	390 000
5. Non alloué	420 000	710 000	310 000
Total	4 210 000	7 100 000	3 050 000

V. Modification qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

30. Une fois approuvé par le Conseil d'administration, l'accord de financement sera amendé de manière à prendre en compte le financement additionnel octroyé par le Fonds fiduciaire de l'ASAP agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité de gestionnaire.
31. Le POSER-C sera mis en œuvre sur quatre ans et fera l'objet d'un examen à mi-parcours, mené conjointement avec le gouvernement, afin d'évaluer les résultats obtenus. Cet examen portera également sur la pertinence et l'approche d'exécution et permettra de décider des ajustements éventuels nécessaires pour améliorer la performance du programme.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

32. Un amendement à l'actuel accord de financement entre la République de Cabo Verde et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti au bénéficiaire.

33. La République de Cabo Verde est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne.
34. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

35. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Cabo Verde un don au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne d'un montant équivalant à deux millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (2 900 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Cadre logique^{1, 2}

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés de performance (*: SYGRI **: ASAP)				Moyens de vérification			Hypothèses
	Libellé	Réf.	mi-parcours	cible finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
Objectif global: Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales	1. Prévalence de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans (par sexe)*	7 %	n.a.	6%	Enquêtes SYGRI (études de référence et évaluation d'impact)	Démarrage et fin POSER et POSER-C	UCP Bureau d'études indépendant	La croissance économique du pays et les moyens de lutte contre la pauvreté sont efficaces
	2. Indice d'accumulation des biens*	n.d.	n.d.	2,3				
Objectif de développement: Augmenter de manière résiliente au changement climatique (CC) les revenus locaux, les emplois et les conditions de bien-être des populations pauvres dans la zone du programme	3. Nombre de ménages pauvres bénéficiaires des actions du POSER*	0	1 919	10 957	Enquête de référence et évaluation RMP	Démarrage, mi-parcours et fin POSER et POSER-C	UCP	Les prix des matières premières et des intrants, restent abordables pour les populations rurales Développement de liens privilégiés avec le secteur privé local
	4. Nombre de ménages renforçant leur résilience au CC**	0	800	1 215				
Effet 1: Les PRLP sont élaborés de manière participative en intégrant l'adaptation au CC et utilisés comme outil de planification et de mobilisation de financement local	5. Taux de réalisation des PRLP	0	50%	85%	Enquêtes spécifiques	Annuelle	UCP/UT CRP	Le niveau de confiance des autres acteurs du développement économique local vis-à-vis des CRP se maintient
Produit 1.1: Des PRLP sont élaborés participativement pour orienter l'investissement régional	6. Nombre de PRLP élaborés	0	9	9	PRLP validés Rapports CRP	Au démarrage Semestriellement	UCP/CRP/ ACD	Participation active des ACD/qualité de suivi technique Niveau de confiance des acteurs du développement vis-à-vis des CRP
	7. % cofinancement mobilisé	0	n.d.	85%				
Produit 1.2: DES PRLP climato-intelligents sont validés et mis en œuvre	8. Nombre de PRLP climato-intelligents **	0	6	9	CRP	Annuelle	UCP	Capacité des CRP à mobiliser des ressources
Effet 2: Les investissements socioéconomiques appuyés par le programme améliorent la résilience climatique des activités économiques et les conditions d'existence des ménages pauvres	9. Taux d'accroissement des revenus moyens des bénéficiaires	0	n.a.	40%	Rapport d'avancement et enquêtes spécifiques	À partir de l'année 3	UCP/UT CRP	Les prix des biens et services sont stables Les microprojets bien préparés et la conception intègre les risques climatiques prévisibles

¹ Ce cadre logique concerne l'ensemble du POSER et du POSER-C. Les indicateurs signalés par "*" concernent le POSER-C. La notion de mi-parcours pour le POSER correspond à décembre 2016 et estimativement à janvier 2018 concernant le POSER-C.

² Le terme producteur, employé dans ce document, englobe les hommes et les femmes impliqués dans des activités de production agricole (produits vivriers et maraîchers, petit élevage). Les indicateurs de personnes sont à désagréger par sexe et par âge quand cela est possible.

Un ménage est considéré plus résilient s'il répond au moins à deux des critères ci-après: i) un accès à l'eau d'irrigation pendant au moins 2/3 de l'année; ii) la mise en œuvre sur sa parcelle des activités climato-intelligentes (brise vent, CES/DRS à la parcelle, gestion de la matière organique, etc.); iii) l'exploitation d'une parcelle protégée en amont contre l'érosion (CES /DRS).

(**) GDT: CES/DRS et reboisement.

<u>Produit 2.1:</u> Les ménages pauvres bénéficient de microprojets	10. Nombre de microprojets réalisés	0	630	905	Rapports d'avancement	Trimestrielle	UCP/CRP	Le processus d'élaboration et de financement des microprojets est pertinent, efficace et réellement participatif L'appui technique est efficace
	11. Nombre d'emplois créés	0	916	7 531	Rapports d'avancement	Trimestrielle	UCP/CRP	
	12. Superficies (ha) pour l'irrigation réhabilitées/ aménagées en systèmes efficaces**	0	58	78	Rapports d'avancement	Trimestrielle	UCP/CRP	
<u>Produit 2.2:</u> L'eau agricole est valorisée et utilisée de manière plus efficiente	13. Exploitants nouvellement raccordés à un réseau de distribution d'eau d'irrigation primaire**	0	90	160	Rapports d'avancement/ Supervisions	Trimestrielle	UCP/CRP	Les bénéficiaires fournissent leur contribution et l'appui technique est de qualité
<u>Produit 2.3:</u> L'infiltration des eaux et la protection des bassins versants sont améliorés	14. Superficies des bassins versants aménagées contre l'érosion**	0	600	850	Rapports d'avancement/ Supervisions Télé-détection	Trimestrielle	UCP/CRP	Les Délégations du MAE assurent un bon encadrement technique et les ACD un suivi efficace
	15. Valeur des équipements avals protégés contre les risques d'érosion (MUSD)**	0	0,5	1	Rapports d'avancement/ Supervisions	Annuelle	UCP/CRP	
Effet 3: Les structures institutionnelles et les compétences des acteurs locaux sont renforcées pour accompagner efficacement les initiatives de développement des populations rurales	16. Niveau de reconstitution des Fonds de réinvestissement communautaire (FRC)	0	40%	100%	Rapport d'avancement et enquêtes spécifiques	Annuelle	UCP/Unité technique CRP	Les bénéficiaires de microprojets remboursent régulièrement les avances reçues
<u>Produit 3.1:</u> Les ACD opérationnelles sont renforcées	17. Nombre d'ACD opérationnelles renforcées**	0	350	508	Rapports d'avancement/ évaluation	Trimestrielle	UCP/CRP	Le niveau d'adhésion et de confiance des populations rurales vis-à-vis des ACD se maintient
<u>Produit 3.2:</u> Les CRP sont fonctionnelles et durables	18. Nombre de réunions de CRP par an	0	4	4	Rapports d'avancement/ évaluation	Trimestrielle	UCP/CRP	Les CPR sont dynamiques, disposent d'une bonne capacité d'organisation et de planification
	19. Nombre de CRP couvrant une partie de leur frais de fonctionnement sans le POSER	0	2	7				
<u>Produit 3.3:</u> Le réseau agrométéorologique national est renforcé	20. Nombre de nouvelles stations météorologiques fonctionnelles **	0	4	4	Rapports d'avancement/ évaluation	Semestrielle	UCP/INMG	Capacités de l'INMG à suivre le bon fonctionnement des stations et à produire des relevés agrométéo réguliers
	21. Nombre de paysans utilisant un pluviomètre pour l'optimisation du calendrier agricole **	0	80	160				
<u>Produit 3.4:</u> Le dialogue politique autour de l'eau agricole est engagé	22. Nombre de recommandations appliquées pour la gestion et la tarification de l'eau agricole **	0	2	2	Rapports d'avancement/ évaluation	Semestrielle	UCP/CRP	Maintien de l'engagement du gouvernement et compétence de l'ANAS sur l'ensemble du secteur eau Qualité des études techniques